MAPEI®

Mapefluid N100

CE 1164

Super-plastifiant haut réducteur d'eau EN 934-2 : T3.1 ET T3.2

DESCRIPTION

Mapefluid N100 est un adjuvant liquide super-plastifiant destiné à des bétons de qualité (imperméables, durables et mécaniquement résistants).

DOMAINE D'APPLICATION

Le béton traité avec **Mapefluid N100** est facile à mettre en œuvre sans excès d'eau de gâchage et développe des caractéristiques mécaniques élevées une fois durci.

Mapefluid N100 est particulièrement adapté dans les cas où l'on souhaite une vitesse d'hydratation du ciment modérée aux jeunes âges.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Mapefluid N100 est une solution aqueuse à 35 % de polymères actifs qui améliore la dispersion du ciment.

L'efficacité de **Mapefluid N100** est fonction du dosage choisi.

Selon l'objectif recherché (augmentation des caractéristiques, amélioration de l'ouvrabilité, optimisation du dosage en ciment), le dosage de **Mapefluid N100** peut aller de 0,3 à 1,5 % par rapport au poids du ciment.

Compte tenu de la diversité des ciments et des granulats, il est nécessaire de vérifier par un essai de convenance, le dosage optimum en fonction des caractéristiques recherchées.

Le maintien de l'ouvrabilité (comme le retard de prise) augment avec le dosage de l'adjuvant.

Mapefluid N100 peut être utilisé de la manière suivante :

- Pour réduire la quantité d'eau de gâchage par rapport à un béton non adjuvanté tout en conservant la même ouvrabilité. Ceci permet d'améliorer sensiblement les résistances mécaniques et la durabilité ainsi que de diminuer la perméabilité du béton.
- Pour améliorer l'ouvrabilité du béton par rapport à un béton non adjuvanté avec le même rapport eau/ciment.
- Pour diminuer aussi bien la quantité d'eau de gâchage que la quantité de ciment, sans modifier le rapport eau/ciment, ni l'ouvrabilité par rapport à un béton non adjuvanté.

MODE D'EMPLOI

Ajouter **Mapefluid N100** dans le malaxeur après avoir introduit les autres composants (eau, ciment, agrégats).

L'action de **Mapefluid N100** est optimale si le ciment et les agrégats sont déjà mouillés.

Si au contraire le super-plastifiant est introduit sur des charges sèches, celles-ci en absorbent une partie et en réduisent l'efficacité, surtout si les agrégats sont poreux.

Pour une utilisation optimale, il faut introduire l'adjuvant au moyen d'un doseur automatique, lorsqu'au moins la moitié de l'eau servant au mélange a déjà été introduite.

Il est aussi possible d'ajouter l'adjuvant sur le chantier, juste avant de couler le béton : l'effet de l'adjuvant est maximal dans ces conditions. Dans ce cas, il faut s'assurer

Mapefluid N100

Fig. 1A

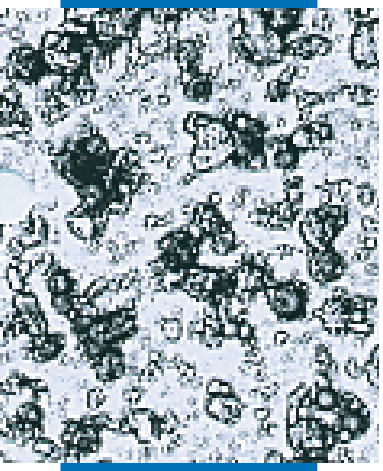

Fig. 1B

Fig 1. Suspension aqueuse de ciment adjuvanté d'un super-plastifiant (A) et sans super-plastifiant (B)

que le mélange soit bien homogène avant de couler le béton, en accélérant la toupie et en augmentant la durée de malaxage.

En conditions optimales, un ajout de 1 à 1,2 % de **Mapefluid N100** (dosage moyen) permet de transformer un béton de consistance ferme (slump de 2 à 3 cm) en un béton fluide (slump de 22 cm). En fonction des conditions du chantier, cette performance peut nécessiter un dosage supérieur de super-plastifiant.

CONSOMMATION

De 0,3 à 1,5 % du poids de ciment

CONDITIONNEMENT

Mapefluid N100 est conditionné en bidon de 25 kg, en fût de 200 litres, en citerne de 1000 litres.

Sur demande, le produit peut être livré en vrac.

STOCKAGE

Mapefluid N100 se conserve 1 an en emballage d'origine dans un local tempéré. **CRAINT LE GEL.**

COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES PRODUITS

Mapefluid N100 est compatible avec d'autres adjuvants utilisés dans la préparation de bétons spéciaux, et plus particulièrement avec :

- **Mapeplast SF**, adjuvant en poudre à base de microsilice pour la préparation de bétons de haute qualité offrant une résistance mécanique, une imperméabilité et une durabilité élevées.
- **Viscofluid SCC** et **Viscofluid SCC/10**, adjuvants anti-ségrégation employés dans la production de bétons autoplaçants.
- **Expancrete**, agent expansif pour la production de bétons à retrait compensé
- **Mapeplast PT 20,** adjuvant entraîneur d'air pour la réalisation de bétons résistant aux cycles gel-dégel.
- Cendres volantes et fillers calcaires
- **Mapecure E** ou **Mapecure S,** produits de cure de MAPEI pour la protection contre l'évaporation précoce de l'eau de gâchage (sols industriels notamment).

INSTRUCTIONS DE SECURITE POUR LA PREPARATION ET LA MISE EN OEUVRE

Le produit n'est pas dangereux selon la règlementation en vigueur concernant la classification des préparations. Il est recommandé d'observer les précautions liées à l'utilisation des produits chimiques. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande pour tous les utilisateurs professionnels.

DONNEES TECHNIQUES (valeurs moyennes de laboratoire données à titre indicatif)

DONNEES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT	
Consistance	Liquide
Couleur:	Brun
Masse volumique (g/cm³)	1,17 ± 0,03
Extrait sec conventionnel (%)	35 ± 1,7%
pH	10 ± 1
Teneur en chlorure (%)	⩽ 0,1
Teneur en Na_2O (%)	⩽ 4,5
Classification de dangerosité selon la directive CE 1999/45	Aucune. Avant utilisation consulter le paragraphe “Instructions de sécurité pour la préparation et la mise en oeuvre” et les informations reportées sur l’emballage et sur la fiche de données de sécurité.
Classification douanière	3824 40 00

N.B PRODUIT RESERVE À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d’essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l’emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, Il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

06-2008

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l’autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon